



Le chef de l'Etat confirme l'existence d'un projet de réforme constitutionnelle visant à supprimer les dispositions relatives à la démission (60 jours avant le scrutin) du président en exercice qui souhaiterait se porter candidat pour un nouveau mandat. La Constitution actuelle stipule que durant ce délai l'intérim est assuré par le président du Sénat. La Loi fondamentale dispose toutefois qu'« aucune révision de la Constitution ne peut être initiée, sauf en cas de **nécessité jugée impérieuse** ». La perspective de voir l'actuel président du Sénat, Honoré Rakotomanana, expédier les affaires courantes soulèverait de fortes réticences. Le projet de révision doit être approuvée par les trois quarts des membres du Parlement avant d'être soumise à

référendum. Il est à craindre que l'organisation de ce référendum nécessite **un report de la présidentielle** qui devrait se tenir fin 2018. Pour le chef de l'Etat, « il s'agit d'une révision dans le but de préserver l'apaisement et la stabilité du pays durant le processus électoral ». Pour l'opposition, en revanche, Hery Rajaonarimampianina souhaite modifier la Loi fondamentale afin de **se maintenir au pouvoir**, s'assurant ainsi le contrôle de l'appareil administratif qui favoriserait sa propagande et donc sa réélection. Le projet a soulevé une **levée de bouclier au sein de la société civile et dans le monde politique**. Il met dans l'embarras la communauté internationale qui s'est engagée financièrement à prendre en charge pour partie l'organisation de la présidentielle. L'ambassadeur des Etats unis s'est déclaré opposé à un éventuel report de la présidentielle. La crédibilité de la HCC pourrait de nouveau être mise à l'épreuve. Le projet pourrait en outre intégrer des dispositions relatives aux délais imposés par la Loi fondamentale pour tenir une élection à deux tours - délais jugés insuffisants - et l'érection des Fokontany en collectivités territoriales décentralisées. Il pourrait aussi inclure une modification de l'âge requis pour pouvoir se présenter à la présidentielle. L'âge minimum serait relevé de 35 à 45 ans, excluant ainsi la candidature d'Andry Rajoelina.

Hery Rakotomanana, président de la CENI, exige que les échéances électorales soient définitivement fixées. Or, selon les textes en vigueur, la commission électorale est incompétente pour ce faire, dans la mesure où la convocation des électeurs relève d'un décret pris en conseil du gouvernement. La fixation de ce calendrier contribuerait également à établir un contexte d'apaisement, argumente le président de la CENI. Le KMF/CNOE craint que le processus électoral soit influencé par la forte implication des bailleurs. **Les organisations membres de la société civile Rohy réclament la transparence sur les avant-projets de lois électorales** en cours d'élaboration par un comité interministériel.



Les médias s'interrogent sur une **possible alliance de circonstance entre Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana**, avec pour objectif de barrer la route aux autres candidats et de se confronter au second tour de la présidentielle. **Le pasteur Mailhol**, fondateur l'Eglise dite Apôkalipsy pourrait de nouveau se porter candidat et venir troubler le jeu des partis politiques. **Le parti présidentiel HVM s'est déjà mis en ordre de marche pour la présidentielle** et s'est lancé dans la pré-campagne, multipliant les inaugurations et les manifestations sur le terrain.

Le général Gilbain Pily, ancien commandant de la gendarmerie nationale, a dénoncé **les méfaits de la politique au sein des forces de l'ordre**. Une déclaration contestée par le secrétaire d'Etat à la gendarmerie.

« Le dernier remaniement gouvernemental a été perçu comme étant la conséquence d'une **guerre des clans qui continue d'affaiblir le régime en place** écrit Midi. L'opération a fait deux principales victimes : Béatrice Atallah, ministre des affaires étrangères, et Narson Rafidimanana, ministre en charge des projets présidentiels. Depuis son accession au pouvoir, Hery Rajaonarimampianina gouvernerait avec plusieurs clans dont les « chefs » sont au nombre de ses conseillers spéciaux. **Les deux ministres remerciés feraient l'objet de vérifications du Bianco** au sujet de certains marchés attribués dans le cadre de la préparation du Sommet de la Francophonie, en novembre 2016.

Une étape a été franchie dans le processus de réconciliation nationale avec la prestation de serment des membres du CFM. « On va maintenant attendre ses premières décisions et voir si elle va réussir à installer cette réconciliation nationale que les citoyens attendent depuis longtemps », écrit Midi, qui reste dubitatif sur les modalités de désignation de ses membres et sa composition. Les 33 membres ont commencé leurs travaux par l'établissement de leur règlement intérieur. Après un contrôle de constitutionnalité par la HCC viendra l'élection des membres du bureau permanent. Les mesures d'amnistie qu'il sera amené à prendre sont susceptibles d'impacter fortement la future présidentielle. Le sort de Marc Ravalomanana pourrait se jouer dans ce cadre. **Les Nations unies souhaitent que des progrès soient accomplis en matière de réconciliation nationale**, afin que cette élection soit « apaisées et inclusives ».

Une rencontre a eu lieu entre la nouvelle ministre de la justice et le SMM. La ministre s'est montrée à l'écoute mais il n'a pas obtenu les réponses attendues et **a décrété un mouvement de grève générale illimité**, sans service minimum. Il a été rejoint par le syndicat des greffiers, qui avait été invité à participer à l'assemblée générale des magistrats. Les deux entités affirment « *ne plus vouloir entendre de promesses non suivies de concrétisation* ». Le syndicat des agents pénitenciers attend lui aussi d'être reçu par la ministre. Le ministre de la justice affirme que les solutions aux revendications des magistrats et des greffiers sont en bonne voie et que le dialogue se poursuit. Une nouvelle rencontre des magistrats et des greffiers avec la ministre de la justice a laissé les syndicalistes insatisfaits. Au lendemain de la rencontre avec la ministre, **les forces de l'ordre ont investi le tribunal de la capitale pour rétablir les accès qui avaient été condamnés par les grévistes**. Une rixe a éclaté avec les forces de l'ordre au sein du palais de justice. **Les forces de l'ordre ont pris position au tribunal afin de prévenir toute nouvelle tentative de verrouiller les accès**. Les syndicalistes n'ont malgré tout pas renoncé à tenir des piquets de grève.

L'ambassade de Madagascar à Londres a été réouverte. Hery Rajaonarimampianina a fait le déplacement pour signifier l'importance qu'il accorde à cet événement. Son séjour a été marqué par l'organisation d'un forum économique sur les opportunités d'investissement à Madagascar, axé principalement sur le secteur extractif et celui de l'énergie. Une possible collaboration sur les marchés de capitaux a été évoquée avec le London Stock Exchange.

Hery Rajaonarimampianina n'a pas évoqué **la question des îles Eparses** lors de son intervention à la tribune de l'AG des Nations unies mais il a abordé le sujet lors d'une conférence de presse. Il estime que les discussions au sujet de la restitution de ces îles progressent avec les autorités françaises. **L'association Nosy Malagasy (ANM) rejette toute idée de cogestion**. Elle a fait part de sa position dans une lettre ouverte au chef de l'Etat. Une association de pêcheurs a déposé une plainte auprès du procureur de la République de Mahajanga suite aux mauvais traitements qu'ils auraient subi de la part des garde-côtes français de l'île de Juan de Nova. Un député de La Réunion a demandé au ministre français de la transition écologique de **renoncer dès cette année à délivrer des permis de prospection d'hydrocarbures dans les îles Eparses**, espaces naturels placés sous le régime des Aires marines protégées.

La CNIDH a adressé ses compliments à la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya à l'occasion de la décision de la Cour Suprême d'ordonner une nouvelle élection présidentielle.

Madagascar a adhéré à l'Alliance mondiale contre le commerce des biens utilisés pour la peine de mort et la torture, lancée à l'occasion de l'AG 2017 des Nations unies. Une initiative de l'UE, de l'Argentine et de la Mongolie, à laquelle ont déjà adhéré 58 pays.

Le Plan national de réforme du secteur de la sécurité (RSS) a fait l'objet d'une présentation officielle. D'une durée de quatre ans, son coût est estimé à près de 900 millions de dollars. Il devra pour partie être pris en charge par les partenaires financiers, qui ont exigé sa mise en place. Madagascar compte également sur le fonds de consolidation de la paix des Nations unies et la contribution d'entités privées.

L'Eglise catholique, à travers Justice et Paix, dénonce le règne de l'insécurité. Ses 52 membres, prêtres et laïcs dressent un état des lieux alarmant et soulignent que malgré les mesures prises par les dirigeants, « *la situation ne cesse d'empirer* ».

Les « Dina » en instance de légalisation. La nouvelle ministre de la justice s'est entretenue de ce sujet avec le président du Sénat, Honoré Rakotomanana, dans le cadre d'une réflexion plus large portant sur le rétablissement de la sécurité. Objectifs : trouver le moyen d'obtenir **la compatibilité des « Dina » avec le droit positif** et renforcer ceux qui ont fait la preuve de leur efficacité. Des pactes peuvent aller jusqu'à autoriser la peine de mort ou admettre la relaxe de responsables de délits pénaux comme le viol, par le biais de réparations à l'amiable. Les jugements prononcés par **les « Dina » sont parfois les catalyseurs de vindictes populaires**. A Betroka, deux pactes villageois concurrents a failli conduire à un affrontement sur une base ethnique.

De plus en plus de vols de zébus s'accompagnent de prises d'otages, constate la gendarmerie. Sur plus de 2 000 cas de vols de zébus en 2016, l'unité anti-dahalo a enregistré 32 prises d'otages.

Des centaines de dahalo ont attaqué un village à proximité d'Arivonimamo. Les affrontements auraient fait une cinquantaine de morts parmi les assaillants. Les médias font mention de nombreux affrontements, avec des lourdes pertes en vies humaines de part et d'autre. Les forces de l'ordre font de plus en plus régulièrement appel à l'appui d'hélicoptères Alouette II.

De nouveaux cas de vindicte populaire ont été signalés. Face à la recrudescence de ces actes, le ministère de la justice, avec l'appui du programme « *renforcement de l'Etat de droit* » du Pnud, procèdera à des sessions de sensibilisations dans différentes régions. **Trois bandits armés ont attaqué six randonneurs français** et quatre

nationaux dans le parc national de l'Ankarana, près d'Ambilobe. **L'un des assaillants a été lynché à mort** par les villageois qui s'étaient lancés à leur poursuite.

Selon le chef de l'État, les conditions de mise en place de la Haute cour de justice (HCJ) ne sont pas encore réunies. Selon les observateurs, cette situation s'expliquerait par les réticences du pouvoir à reconnaître le choix de l'ancien ministre de la justice Anaclef Imbiky comme représentant de la société civile au sein du Haut conseil de la défense de la démocratie et de l'État de droit (HCDDÉD). La mise en place de cette entité s'en trouve bloquée. Par voie de conséquence, elle ne peut désigner ses deux membres titulaires et leurs suppléants qui manquent encore à la composition de la HCJ. Le texte régissant le fonctionnement de la HCJ stipule pourtant qu'un effectif incomplet ne saurait faire obstacle à sa mise en place.

Kidnapping contre rançon d'Annie et Arnaud à Toamasina : près de deux ans après les faits, 72 prévenus ont comparu devant la cour criminelle d'Antananarivo. Parmi eux, un brigadier-chef de police, un inspecteur de police, des opérateurs économiques, trois agents pénitentiaires. Le juge Rabehaja, ancien substitut général de la cour d'appel, a brillé par son absence, de même que les supposés commanditaires, qui avaient bénéficié d'une liberté provisoire. Quatorze prévenus ont écopé d'une peine de travaux forcés à perpétuité et un autre a été condamné à cinq ans de travaux forcés. Les condamnés vont devoir payer 4 millions d'euros à la partie civile.

300 révocations ont été prononcées en six mois dans la gendarmerie, annonce son commandant, qui souligne que les éléments radiés ont fait l'objet de prises de mesures disciplinaires et/ou de poursuites pénales. **Tous les niveaux de la chaîne de commandement de la gendarmerie seront soumis à un contrat de performance.** Le comportement ou encore le respect des procédures et la confiance de la population seront parmi les indicateurs pris en compte.

Face à face tendu au tribunal entre policiers et gendarmes lors de la comparution d'un adjudant arrêté pour grand banditisme avec un groupe de cinq autres individus. Les collègues du prévenu, prêts à en découdre, ont été contenus par d'importants renforts de la police criminelle appelés en renfort. La gendarmerie accuse la brigade criminelle d'extorsion d'aveux, fabrication de preuves et menace de mort sur un témoin.

Suite à enquête du Bianco, **un colonel de l'armée commandant de la région militaire du Menabe placé sous mandat de dépôt.** Il aurait fait louer les entrepôts de l'armée pour son intérêt personnel. Dans cette même région, **un parlementaire est mis en cause pour s'être livré à des activités d'exploitation forestière illicite.**

Déclaration de patrimoine - Cinq parlementaires encore en infraction. Le Bianco A procédé aux dernières vérifications avant de convoquer les récalcitrants, qui n'ont pas régularisé leur situation au terme de la période impartie. 68 % des personnalités étatiques, administratives et judiciaires concernées ont rempli cette formalité, qui doit être renouvelée tous les deux ans.

Les paramédicaux, piliers du système de santé de base, souffrent de l'insécurité grandissante. Les populations des régions enclavées risquent de voir fermés certains de leurs postes de santé et d'être privées de soins d'urgence.

Les résultats d'un sondage sont accablants pour le secteur santé. L'insuffisance de moyens est criante, les soins ne sont pas accessibles aux pauvres et les hôpitaux publics sont rongés par la corruption et discrédités par des équipes médicales incompétentes.



La saison pesteuse est de retour. Plus de 100 cas suspects ou avérés ont été enregistrés dans toutes les régions. On compte déjà une vingtaine de morts. La rumeur selon laquelle la peste aurait entraîné des décès de détenus à la prison d'Antanimora a failli paralyser le tribunal à Antananarivo.

Soins psychiatriques et droits des malades : la contention physique et le recours à l'isolement des patients seront interdits dans les hôpitaux et structures de prise en charge.

Malgré les efforts menés, l'objectif d'éradication de l'analphabétisme fixé pour 2030 est encore loin d'être atteint. Le taux d'alphabétisation des adultes est encore inférieur à 72 %, ce qui classe le pays au 184^e rang mondial sur 215. Le ministère de l'éducation a signé 21 conventions avec 73 organisations de la société civile pour promouvoir des actions d'alphabétisation. Le grand Sud reste la région la plus touchée par l'analphabétisme.

La ruée des élèves vers les séries littéraires figure parmi les manifestations de la baisse du niveau scolaire. Lors des récents examens, 75 % des candidats ont opté pour ces séries. Le ministère de l'éducation va déployer un programme destiné à faire revenir les élèves vers les formations scientifiques.

10 000 enseignants FRAM ont été conviés dans la capitale pour la remise de leur contrat de travail par le chef de l'Etat. Cette vague de recrutements est la 4^e du genre. D'autres vagues sont annoncées jusqu'en 2020. Des critiques ont été émises sur le manque de transparence de ces recrutements et le niveau de formation insuffisant des nouveaux recrutés.

Création d'une plateforme nationale pour l'intégration en milieu scolaire des enfants en situation de handicap. Le projet, coordonné par les Eglises protestantes, couvre la période 2017 à 2020.

Un « service de protection de l'enfant et des mœurs » est créé au sein de la gendarmerie. Il aura à terme des antennes dans tous les districts. Des formations sont dispensées aux forces de l'ordre. Un site Internet a été créé et l'UNICEF appuie un service de lutte contre la cybercriminalité pour traquer les auteurs d'abus et d'exploitation des enfants.

La Gazette 12 09 17



Le quotidien *Midi* a soulevé une vague de protestation en publiant un article affirmant que Madagascar aurait conclu un accord avec la Turquie en vue de l'accueil de réfugiés syriens. Cette annonce faisait suite à la publication par l'UNHCR, le 23 août, d'un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre de deux projets, portant sur les cas d'apatridie et le soutien de réfugiés et demandeurs d'asile à Madagascar. Une pétition a été lancée en ligne pour s'opposer à ce projet. L'information, qui a enflammé les réseaux sociaux, a été démentie par le ministère de la communication puis par le ministère des affaires étrangères et le directeur d'une ONG en lien avec l'UNHCR, ce dernier dénonçant « des manœuvres politiques destinées à répandre la

crainte dans le pays ». Un chroniqueur TV a évoqué un « ballon d'essai » lancé par le gouvernement pour évaluer les réactions de l'opinion à une telle éventualité. *Midi* se défend en se présentant comme un « lanceur d'alerte ».

Un rapport international sur la liberté religieuse à Madagascar en 2016, fait état de **l'expulsion par le ministère de l'intérieur de 10 imams pakistanais** en raison de leur statut d'immigrants illégaux, rapporte *Midi*

L'administrateur du groupe Facebook « Fifosana hanatsarana ny pipoles gasy », placé sous mandat de dépôt le 3 février, **a retrouvé la liberté** après avoir obtenu gain de cause lors du procès en appel.

Le journaliste de radio Jupiter à Ilakaka, Fernand Cello, en détention préventive depuis près de 5 mois, a été condamné à deux mois de prison avec sursis. Il a été reconnu coupable de « vol de chèque », « faux et usage de faux ». Il doit en outre rembourser 4 millions Ar au plaignant, la compagnie d'électricité Maherlla, dont il avait dénoncé les malversations. Son avocat se dit « loin d'être satisfait du verdict » et ce d'autant plus que le chèque émis et encaissé n'a jamais été déclaré volé. RSF dénonce « un dossier d'accusation vide ». Pour l'organisation, si le journaliste a été poursuivi c'est parce que « ces enquêtes sur des abus de pouvoir dérangeant ».

L'animateur Fet'Maningotra abandonne l'émission parodique « Tsy Mahaleo ny sampona ». Le Mouvement pour la liberté d'expression suspend son émission qui parodie la chaîne YouTube du président de la République. L'animateur, qui venait de quitter son emploi de technicien dans un média proche du pouvoir, s'est dit menacé par son ancien patron, le ministre de l'enseignement supérieur.

Les patrons de presse et une vingtaine de rédacteurs en chef, directeurs de rédaction de quotidiens, de radios et de chaînes de TV ont été **invités en Chine pour un séminaire.** Un déplacement qualifié de très enrichissant par *Midi* qui semble ignorer, rappelle un internaute, que l'Empire du milieu n'est pas spécialement un modèle à suivre en matière de liberté de la presse...

Le Bianco a lancé trois avis de recherche contre de présumés responsables dans deux affaires d'exportation illicite de bois de rose en 2014 et 2015. Leur nom a été rendu public, une première dans ce genre d'affaire. L'enquête menée par le Bianco ne porte cependant que sur des actes supposés de corruption. Les poursuites pour exportations illicites n'auraient pas encore commencé.

Projet de nouveau code minier : Hery Rajaonarimampianina appelle à la prudence. La conjoncture difficile traversée par les grandes compagnies minières prouve, selon lui, que le secteur minier nécessite une législation incitative. Un nouveau code est en chantier depuis plusieurs années mais le projet n'a pas encore abouti. 4 000 permis sont actuellement en vigueur, la plupart détenus par des Malgaches, selon le ministre des mines. Le plus souvent ce ne sont pas des professionnels mais **des spéculateurs passifs** qui ne versent que de très faibles redevances à l'État. Le dépôt de nouvelles demandes de permis est suspendu depuis 2011. Les dossiers en instance seraient de l'ordre de 1 600. Le mode d'attribution des permis devrait être revu en profondeur pour professionnaliser et assainir le secteur, réaffirme le ministre.

Les forces de l'ordre ont été accusées de complicité avec une entreprise minière canadienne qui a lancé des travaux de prospection de graphite dans le district de Brickaville et rencontrerait une forte opposition des populations locales. La société agirait en infraction avec les dispositions du code minier et n'auraient pas associé les villageois à l'analyse des impacts environnementaux et sociétaux de son activité. Les reporters de *L'Express* qui se sont rendus sur les lieux affirment que la société DNI travaille en étroite collaboration avec la population, que des dédommagements financiers et des aides substantielles ont été accordées aux villageois.

Après l'affaire Clovis Razafimalala qui a défrayé la chronique, une affaire de même nature pourrait voir le jour après **l'inculpation de Raymond Mandiny, militant écologiste de la région Diana**, qui s'oppose au projet d'exploitation des terres rares d'Ampasindava. « *Halte à la criminalisation des défenseurs des droits humains et du patrimoine naturel à Madagascar* », lance le Craad-OI.

120 personnes ont été expulsées de leur habitation manu militari à proximité de Moramanga suite à un litige foncier avec un ressortissant étranger qui revendique la propriété d'une parcelle de 230 ha. Les personnes expulsées font valoir qu'elles vivent sur cette terre depuis 1966.

Nouvelle mission d'évaluation du FMI. Son objectif était d'évaluer les performances macro-économiques de la Grande île, d'analyser l'emploi effectué de la seconde tranche de la Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant de 86 millions de dollars, et préparer le décaissement d'une 3e tranche de 43 millions, en fin d'année. Le rapport insiste sur la nécessité de renforcer la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, et d'améliorer la transparence dans la gestion des finances publiques. Le FMI reconnaît toutefois que des progrès ont été accomplis. **Le décaissement de la 3e tranche reste suspendu à l'analyse par le FMI du contenu de la loi de finances 2018.** Les deux parties doivent encore engager des discussions à ce sujet.

Selon des médias français, on assisterait à une **montée d'un sentiment anti-chinois à Madagascar**. Une présence encouragée par les autorités mais qui, depuis quelques années, suscite des manifestations d'hostilité au sein de la population. 800 entreprises et 60 000 ressortissants chinois sont installés à Madagascar. Le chef de l'État se félicite de l'intégration de la Grande île dans le projet « **Ceinture économique de la route de la soie** ». L'évènement « *China Exhibition Madagascar* » qui s'est tenu au CCI d'Ivato a accueilli un grand nombre d'exposants et d'investisseurs. **Selon La LOI, le rapprochement avec Pékin comporte un volet secret qui sert les intérêts militaires chinois.**

La BAD va allouer plus de 2 milliards de dollars à Madagascar sur les cinq prochaines années. La stratégie, qui cible les régions les plus vulnérables, s'articule autour de trois des cinq priorités de la BAD : développement des infrastructures, de l'énergie et des transports et transformation agricole.

L'UE va apporter son appui à un mécanisme intégré d'appui à la société civile, financé à hauteur de 9,5 millions d'euros dans le cadre du 11e FED. Le programme vise à renforcer la capacité des organisations de la société civile afin qu'elles s'affirment comme des acteurs de la consolidation de l'État de droit, de la culture de redevabilité, du développement inclusif durable et de l'égalité des sexes. La société civile tient encore une place négligeable dans la sphère publique. Elle reste inaudible et son action est ignorée du plus grand nombre.

Un accord de partenariat entre l'UNICEF et l'UE a été signé pour trouver une solution aux épisodes de sécheresse répétés dans le Sud. Une étude d'exploration d'eau souterraine sera menée, à l'aide de l'imagerie satellitaire afin de mieux cibler les sites de forage.

Le Plan de relèvement et de résilience (PRR) pour les districts du Grand sud affectés par la sécheresse causée par El Nino est en bonne voie, annonce le PNUD. Sa mise en œuvre nécessite un investissement de 150,5 millions de dollars sur 3 ans.

Le 1er Forum de la diaspora malgache se tiendra en octobre à Antananarivo. La diaspora transférerait chaque année près de 200 millions de dollars au pays mais le plus souvent il s'agit d'aides aux familles pour leurs subsistances et d'envoi de matériels. La question sensible du droit de vote des malgaches expatriés devrait à nouveau être abordée.

Après les magistrats et les greffiers, **les agents pénitenciers exigent une rencontre avec la nouvelle ministre de la justice** pour exposer leurs revendications restées sans suite. **Le personnel de l'Agence nationale de réalisation de l'e-gouvernance, a déclenché un mouvement de grève** et a déconnecté tous les serveurs des ministères pour exiger le règlement d'importants arriérés de salaire. Des négociations ont permis de mettre un terme au mouvement.

L'État serait encore à la recherche de financements pour éponger les dettes d'Air Madagascar, préalable à la concrétisation du partenariat stratégique avec Air Austral qui devrait être signé avant le 31 octobre.

Pour lutter contre les vols de courant et de câbles, la Jirama fait appel aux chefs Fokontany et à la population pour dénoncer les voleurs. Les branchements clandestins provoquent des surtensions qui abîment, voire détruisent les transformateurs. Des branchements illicites auraient été constatées dans près de 40 % des foyers.

Madagascar affirme vouloir se lancer dans le photovoltaïque. Le gouvernement annonce qu'il va accorder des exonérations de droits de douanes pour des projets de partenariat public-privé afin de favoriser les investissements et de soulager la facture énergétique de la Jirama. Un projet en cours d'étude à Ambatolampy dotera le pays de la plus grande centrale photovoltaïque de l'océan Indien. Une centaine de villages vont pouvoir bénéficier d'une électrification via les énergies renouvelables grâce à un partenariat entre l'Agence américaine pour le commerce et le développement et une start-up américaine. **Siemens a signé avec Madagascar un mémorandum d'entente relatif à l'implantation de 300 MW de capacité de production électrique supplémentaire d'ici à 2019.** Madagascar a actuellement une capacité installée de 676 MW pour un taux d'électrification d'environ 20 %.

L'administration fiscale lance la chasse aux activités informelles. Le fisc va collaborer avec les communes pour obtenir leur immatriculation. Selon les premiers résultats, 67 % des établissements contrôlés relèvent de ce secteur. L'objectif est que Madagascar atteigne un taux de pression fiscale au moins comparable aux autres pays économiquement similaires. Le recensement fera appel aux outils technologiques de géolocalisation. Un progrès possible grâce à l'appui financier de la coopération allemande. L'objectif serait de réduire la part du secteur informel au cinquième de l'ensemble des activités, avant fin 2018.

Madagascar régresse en termes de compétitivité, selon le « *World Economic Forum* », passant de la 130e place sur 144 en 2015/2016 à la 128e sur 138 en 2016/2017. L'indice fait apparaître que Madagascar est tout dernier pour la qualité des routes, au 135e rang pour le taux de pénétration en téléphonie mobile et au 130e pour la qualité de l'approvisionnement en électricité.